

SAINT BONNET ELVERT

HORAIRES

EXCEPTIONNELS

DE LA MAIRIE



**Du 19 au 30
octobre 2026**



Mardi : 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h à 11h30

La mairie vous accueillera de nouveau selon ses horaires
habituels à partir du 2 Novembre 2026

Nous vous remercions pour votre compréhension.